



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

L'anéantissement des Arméniens est recherché. **Entretien avec Vincent Duclert**

Annick Asso

Professeure à l'université Paul Valéry (Montpellier),
chercheuse à l'EHESS, experte pour la Fondation Auschwitz

Octobre 2024

Estimé pour sa rigueur académique et son travail de recherche approfondie sur les processus génocidaires, reconnu pour ses travaux en tant que président de la commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsi, Vincent Duclert est l'auteur de nombreuses publications dans le domaine de l'histoire et de la documentation des génocides¹. Dans ce dernier ouvrage consacré à l'Arménie, il offre une analyse complète et pertinente, à la fois sur l'histoire du génocide et ses différentes phases, mais aussi sur le long parcours qui a mené à sa reconnaissance, en France et dans le monde, ainsi que sur la mobilisation intellectuelle importante de la communauté intellectuelle turque qui se dresse courageusement contre le négationnisme. Aujourd'hui, face à la menace vitale qui pèse sur les Arméniens du Caucase, après que les 120 000 habitants du Haut-Karabagh ont été définitivement chassés de leurs terres ancestrales, et à la lumière des tragédies du passé, Vincent Duclert estime qu'il est plus que jamais nécessaire de s'engager pleinement, d'embrasser le combat avec les outils de l'histoire pour faire face à cette réalité du retour des génocides sur la scène contemporaine.

Vincent Duclert

ARMÉNIE

Un génocide sans fin
et le monde qui s'éteint



La récente annexion du Haut-Karabagh, qui se traduit par un dépeuplement complet du territoire, s'inscrit-elle selon vous dans la continuité du processus génocidaire qui remonte à 1915 ?

Dans notre livre achevé dans les premiers jours de septembre 2023, donc avant l'invasion finale du 19 septembre entraînant la fin de l'Artsakh, nous écrivions :

¹ Parmi lesquelles, *Comprendre le génocide des Arméniens* (Tallandier, 2015) ; *Les Génocides* (Cnrs, coll. Documentation photographique, mars 2019) ; *La France face au génocide des Tutsi. Le grand scandale de la V^e République* (Tallandier, 2024).^{[1][2][3][4][5][6][7][8][9][10][11][12][13][14][15][16][17][18][19][20][21][22][23][24][25][26][27][28][29][30][31][32][33][34][35][36][37][38][39][40][41][42][43][44][45][46][47][48][49][50][51][52][53][54][55][56][57][58][59][60][61][62][63][64][65][66][67][68][69][70][71][72][73][74][75][76][77][78][79][80][81][82][83][84][85][86][87][88][89][90][91][92][93][94][95][96][97][98][99][100]}

« Coupés du monde par la fermeture du seul corridor qui relie l'Artsakh à l'Arménie, les 120 000 Arméniens demeurant au Haut-Karabagh sont désormais en danger de mort, condamnés à brève échéance à périr dans les atroces tortures de la famine. Nous n'hésitons pas à l'écrire, l'offensive turco-azerbaïdjanaise réactive une guerre d'extermination contre les Arméniens, conduite par deux États, il faut s'en souvenir, qui soumettent leur identité historique à la négation du génocide de 1915 et à son parachèvement dans les années de sortie de guerre. Ce qui se joue avec la guerre déclenchée le 27 septembre 2020 et l'internement des Artsakhiotes, dans leur patrie transformée en mouroir, n'est que la continuation sous d'autres formes du génocide perpétré contre les Arméniens ottomans, lui-même précédé de grands massacres à haute intensité dans l'Empire ottoman au tournant du siècle. C'est un génocide sans fin qui se perpétue². »

Les Azerbaïdjanais, alliés à la Turquie, n'ont peut-être pas eu l'intention de faire périr l'intégralité de la population arménienne du Haut-Karabagh, en utilisant l'arme que je qualifie d'acte de génocide en vertu de l'article II de la Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide. Mais on pouvait légitimement s'en inquiéter, avec le premier mort de faim, signalé le 15 août 2023, parmi les habitants soumis au blocus azerbaïdjanais.

Cependant, le blocus s'est achevé le 19 septembre 2023 avec l'offensive militaire finale se transformant en invasion azerbaïdjanaise de la totalité de l'enclave. Pourquoi les Arméniens de l'Artsakh ont-ils fui en masse leur patrie ?

Effectivement les Artsakhiotes ont fui leur patrie, l'ensemble des 120 000 habitants de l'Artsakh alors qu'ils l'avaient défendu tout au long du XX^e siècle, résistant à tout. Il faut voir là l'effet direct de l'emploi d'une arme de nature génocidaire, au regard de l'article II de la Convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide : la volonté de détruire un groupe par la faim.

Après des mois de blocus se transformant en processus d'extermination, l'instinct de survie appelait à s'enfuir sans délai. Des agresseurs capables de telles extrémités ne pouvaient qu'engendrer cette réaction de sauve-qui-peut, un exil sans espoir de retour, sauf si l'Azerbaïdjan accède à la démocratie et que le pouvoir d'Aliiev s'effondre... Pour l'Azerbaïdjan, le départ en masse des Arméniens équivaut à un nettoyage ethnique parfaitement réussi.

Le conflit au Sud Caucase est-il maintenant terminé ?

La question de l'avenir de l'Arménie se pose désormais. Les discours officiels du président Ilham Aliiev parlent d'eux-mêmes. Le dirigeant azerbaïdjanais répète que l'Arménie est une province de l'Azerbaïdjan. Ses objectifs de conquête sont clairement affichés, et condamnent à court ou moyen terme la République d'Arménie. Les

² Vincent Duclert, *Arménie, un génocide sans fin et le monde qui s'éteint*. Les Belles Lettres, 2023, p. 13.

déclarations d'Aliev et celles du président turc Recep Tayyip Erdogan annoncent que les Arméniens n'ont plus d'existence possible dans le Caucase. Actuellement, le Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, et son gouvernement tentent de gagner du temps pour empêcher le pire, se résignant à des négociations. C'est la stratégie la plus raisonnable, afin de mettre à profit ce répit pour se doter d'alliances avec les démocraties. L'Arménie est en effet une démocratie qui affronte des États qui vont au-delà de régimes autoritaires, qui sont fondamentalement despotiques. L'Arménie a adhéré récemment à la CPI (Cour Pénale Internationale) et elle entre maintenant dans un partenariat stratégique avec la France. Erevan est approvisionné désormais en armes défensives, au grand dam de Bakou qui crie à la provocation et à la menace contre la paix. C'est l'honneur de la France que d'affirmer ce soutien à l'Arménie. Mais l'adhésion de la société française et européenne doit être massive. Ce n'est pas encore le cas. Nous restons une poignée à nous battre avec les forces de la connaissance.

Si l'Arménie tente de s'extraire d'un isolement mortel, le pays demeure encore très vulnérable et sous la menace constante de deux États despotes.

Un crime de nature génocidaire réitéré sur une population déjà rescapée d'un génocide ne devrait-il pas être considéré comme aggravant ?

L'organisation par l'Azerbaïdjan d'une extermination par la faim d'une population ciblée pour ses origines, et quelle que soit l'issue de cette organisation, est constitutive d'un acte de génocide. Je ne parlerai pas, par rapport à l'expérience du premier génocide éprouvé par les Arméniens, d'une condition aggravante dans la mesure où toute population visée par une telle menace appelle à être protégée. En revanche, le caractère aggravant vient du fait que l'emploi d'une telle arme émane d'un État négationniste du génocide des Arméniens, et dont l'histoire est étroitement liée à l'idéologie panturquiste des Jeunes-Turcs perpétrateurs de la phase paroxysmique du génocide en 1915-1916.

L'Azerbaïdjan, État liberticide, très antidémocratique, et que l'on peut qualifier de tyrannique, mène sa guerre contre les Arméniens avec le soutien déclaré et très actif de la Turquie. Cet État n'est pas seulement, et originellement, négationniste, il a aussi participé au génocide en le parachevant, durant sa préhistoire, lorsqu'il se présentait sous la forme d'un mouvement national et d'une lutte armée. Les travaux de l'historien Raymond Kévorkian l'ont récemment prouvé³. Non seulement la Turquie et l'Azerbaïdjan aggravent leur propagande négationniste, mais la guerre menée contre le Haut-Karabagh et les menaces que ces deux états font peser contre la République d'Arménie peuvent aboutir à l'anéantissement des Arméniens du Caucase.

³ Raymond H. Kévorkian, *Parachever un génocide. Mustafa Kemal et l'élimination des rescapés arméniens et grecs (1918-1922)*, Paris, Odile Jacob, 2023.

Comment les récentes avancées de la recherche historique ont-elles contribué à éclairer davantage notre compréhension du génocide arménien et de l'actualité de l'Arménie ?

J'ai mentionné précisément la recherche tout à fait essentielle de l'historien Raymond Kévorkian sur le parachèvement du génocide. Elle ne l'est pas seulement pour la période de 1915, mais aussi pour les cinq années d'avènement du kémalisme (1918-1922) et de la République de Turquie, en 1923. Elle renforce la dimension de longue durée du génocide des Arméniens, qui relève d'un processus organisé, d'une préparation lente, qu'illustrent, en particulier, les grands massacres de 1894-1896 et de celui d'Adana, en 1907. De plus, la phase paroxysmique ne scelle pas la fin du génocide, qui se poursuit donc après l'armistice de Moudros du 30 octobre 1918, marquant la défaite de l'Empire ottoman. Puisque ses dirigeants, les Jeunes-Turcs unionistes, sont vaincus, on pouvait s'attendre à ce que la guerre d'extermination qu'ils ont menée contre la minorité arménienne, aboutissant au premier génocide de l'histoire, s'achève elle aussi. Ce n'est pas le cas. À travers le mouvement national lancé par le général Mustafa Kemal, les vaincus dictent une loi des vainqueurs jusqu'au traité de Lausanne, signé en 1923, consacrant leur victoire, actant la quasi-disparition de plus de deux millions d'Arméniens ottomans, organisant un déni sur leur sort présent et même sur leur existence passée avant que la République de Turquie naissante ne s'engage dans la voie d'un négationnisme d'État. La guerre d'extermination conduite par les unionistes va devenir un modèle et faire école, comme le démontre l'historien Stefan Ihrig⁴ développant la notion de « justificationnisme » à partir d'une étude sur l'Allemagne et les Arméniens. Lui aussi mobilise la longue durée, « de Bismarck à Hitler⁵ ». Mon livre s'autorise de ces travaux pour fonder une généalogie du génocide des Arméniens débutant avec les grands massacres de 1894-1896 et se poursuivant structurellement dans la mesure où les États fondés sur les conséquences de la phase paroxysmique n'ont pas disparu, qu'ils sont même très actifs, tant dans la propagande négationnisme que dans des guerres au Caucase. Celles-ci doivent être requalifiées, elles ne se limitent pas à des objectifs territoriaux. L'anéantissement des Arméniens est recherché.

Quelle est la position de l'historien face aux discours négationnistes ?

On ne discute pas avec les faussaires. On analyse leurs procédés, on les place sous surveillance de la raison. Et on intensifie la quête des savoirs. Cela implique que les chercheurs se mobilisent, avec des prises de risque incontestables.

Face aux offensives négationnistes, il convient à la fois de bien souligner qu'elles détruisent la notion même de vérité et, qu'en cela, elles participent de la poursuite du génocide en même temps qu'elles s'attaquent aux sociétés démocratiques. À ce titre, elles doivent être analysées dans leurs méthodes comme dans leurs intentions

⁴ Stefan Ihrig enseigne à l'Université d'Haifa et dirige le Haifa Center for German and European Studies.

⁵ Stefan Ihrig, *Justifying Genocide: Germany and the Armenians from Bismarck to Hitler*, Harvard University Press, 2016.

idéologiques. Cela doit encourager les chercheurs à intensifier leurs travaux tout en excluant bien sûr tout dialogue avec les négationnistes.

Pouvez-vous rappeler les principaux arguments avancés par les négationnistes ?

La République de Turquie s'est tout d'abord livrée à une néantisation de la réalité arménienne comme du reste de toute composante minoritaire au profit d'une homogénéisation ethnique aussi arbitraire qu'artificielle. Puis, à mesure que la question de la disparition de près de deux millions d'Arméniens se posait et qu'était réclamée dans le monde, d'abord de la part des survivants et des descendants des victimes, la reconnaissance d'un génocide en 1915, s'ensuivit la négation, par la Turquie, de toute intention génocidaire dans les pertes arméniennes durant la guerre (le « soi-disant génocide » de la propagande turque, notamment diplomatique) et la transformation de la connaissance historique en menace fondamentale pour l'intégrité de la nation turque. La dénonciation du « lobby arménien », la criminalisation des chercheurs et intellectuels travaillant en Turquie sur la disparition des Arméniens de l'histoire et de la société, la multiplication des procès intentés par des négationnistes contre des militants de la connaissance, notamment en France, sont autant d'armes pour intimider et menacer celles et ceux combattant pour la vérité. Au négationnisme s'est alors ajouté le justificationnisme déjà mentionné, invoquant des raisons pour lesquelles les Arméniens avaient subi des représailles en masse contre leur trahison proclamée, ou le danger que représentait leur minorité pour la « race turque », ou encore le mensonge que constituerait leur présence historique au Caucase, comme l'affirme l'Azerbaïdjan actuellement, pour mieux légitimer les conquêtes territoriales de l'Artsakh et maintenant, graduellement, au détriment de la République d'Arménie.

Vous alertez sur les menaces concrètes qui pèsent sur la République d'Arménie. Est-il possible de stopper l'expansionnisme turco-azéri ?

Il importe de créer dans nos sociétés une prise de conscience du caractère mortel des menaces que subit désormais la République d'Arménie, après la destruction de l'Artsakh. La mobilisation de l'opinion publique est un argument puissant pour amener nos États à s'engager en faveur d'un soutien résolu, y compris militaire, à l'Arménie. Il faut dénoncer les agresseurs, agir avec des mesures de rétorsion internationale, lancer des instructions judiciaires sur la base de qualifications des faits. Et si la solidarité, pourtant essentielle avec l'Arménie, n'est pas comprise, il importe d'expliquer que la France, que l'Europe, soient confrontées à une menace directe pour leur sécurité et la survie de leur modèle démocratique. Je m'y emploie, comme d'autres chercheurs, des amis. Parce qu'il y a une amitié vraie qui nous unit et qui nous détermine à ne jamais faiblir dans notre engagement. La présidente des Belles Lettres a soutenu au-delà de toutes espérances le livre que nous avons publié en septembre 2023 et qui a rencontré un important succès⁶. Des associations se mobilisent comme le Cercle Condorcet de Nice

⁶ Tous les droits sont reversés au Conseil scientifique international pour l'étude des génocides (CSI).

et son président, le professeur honoraire Roger Le Fers, qui m'ont invité sur le sujet, le 3 avril 2024, devant une salle comble. Des revues d'importance s'y consacrent comme *Le Grand Continent*, avec un long entretien réalisé par l'historien Anthony Guyon, et publié le 24 avril 2024⁷. Les sociétés démocratiques sont plus fortes qu'on ne l'imagine. Cette force doit être ranimée, réinventée, et publicisée. Des causes, comme celle de la défense de l'Arménie, invitent à ce dépassement vers l'avenir, à cette reconquête de nos valeurs.

Quel rôle jouent les gouvernements et les institutions internationales dans la reconnaissance et la commémoration du génocide arménien ? Ces efforts visibles sur la scène mondiale sont-ils suffisants pour prévenir des récidives ?

Un progrès dans la reconnaissance et la commémoration du génocide arménien a été marqué depuis la décision de Joe Biden du 24 avril 2021. Cette marche doit se poursuivre et même s'intensifier. Avec notre collègue Raymond Kévorkian et le professeur de droit Thomas Hochmann – tous deux membres de la commission de recherche sur le génocide des Tutsi que j'ai présidée de 2019 à 2021 –, nous travaillons actuellement à réunir toute la documentation attestant d'une prise en charge juridique, judiciaire et institutionnelle du génocide des Arméniens dans la longue durée, elle aussi. Elle s'est réalisée très tôt dans l'histoire, dès le début de la perpétuation de la phase finale de l'extermination, par exemple avec la déclaration des trois puissances de l'Entente avertissant solennellement le gouvernement Jeune-Turc unioniste de sa pleine responsabilité dans le « crime de la Turquie contre l'humanité et la civilisation », le 24 mai 1915, soit un mois après les grandes rafles de Constantinople déclenchant le génocide des Arméniens. Le constat d'un crime appelait donc sa répression par la justice, au moyen de tribunaux pénaux internationaux qui furent envisagés après-guerre dans les traités de paix. Les travaux de l'historienne Dzovinar Kévonian sont éclairants à ce sujet⁸ Rassembler les avancées de la justice sur le long terme, au plan international et universel, les analyser et les communiquer au public, incombe à la recherche historique portant sur le génocide des Tutsi. Sa reconnaissance et sa commémoration en seront facilitées, et les entreprises négationnistes fragilisées. Nous publierons cette étude pour la 110^e commémoration, en avril 2025, également aux éditions des Belles Lettres.

⁷ <https://legrandcontinent.eu/fr/2024/04/24/armenie-un-genocide-sans-fin-et-un-monde-qui-seteint-une-conversation-avec-vincent-duclert/>, consulté le 13 juin 2024.

⁸ Dzovinar Kévonian, *La danse du pendule. Les juristes et l'internationalisation des droits de l'homme, 1920-1939*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021.

Comment œuvrer pour éveiller les consciences face aux menaces de reprises génocidaires qui secouent le monde contemporain et défient nos démocraties ?

Il est indispensable de s'appuyer sur les savoirs historiques et juridiques qui démontrent la catastrophe pour l'humanité que constitue un génocide, et pas seulement pour le peuple qui en est victime. Le « peuple majoritaire », la « race supérieure », au nom desquels il est réalisé sont marqués pour des décennies d'autant plus que les dirigeants qui en décident offrent des leurres de puissance à ces populations. Ils les sacrifient à leurs entreprises criminelles et leur enlèvent toute humanité. C'est héroïque quand des personnes, des communautés refusent, au péril de leur vie ou au prix d'un exil intérieur implacable, l'injonction de l'inhumanité. On les appelle, à raison, des Justes. Leur histoire doit être écrite et transmise.

Un génocide entraîne une destruction généralisée de l'humanité. Mais il n'est en rien fatal. Il s'accomplit à la faveur d'un processus lent et méthodique qui peut être identifié et combattu, il se réalise avec des régimes de tyrannie, des États totalitaires qui sont les pires ennemis des démocraties. Celles-ci disposent de toutes les ressources intellectuelles pour combattre, et c'est notre rôle de les mettre à la disposition des démocraties.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.